

## Les plantes indésirables

En cette période de l'année, nous constatons sur notre commune quelques terres contaminées par certaines plantes envahissantes ou invasives. Ces mauvaises herbes sont nuisibles et doivent impérativement être éliminées. N'hésitez pas à les signaler en mairie si vous les rencontrez dans la nature.

### Le chardon

Le chardon des champs est une plante indésirable. Là où il prolifère, il concurrence les autres cultures et risque d'entraver la récolte. Cette mauvaise herbe se propage grâce au vent. Elle doit absolument être fauchée lors de la floraison avant qu'elle ne fane.

La plante fleurit du mois de mai au mois de septembre avec des fleurs de couleur mauve. Elle peut faire de 30 cm à 150 cm de hauteur. Avant qu'elles ne fanent, les fleurs prennent une forme caractéristique de blaireau de barbier.



### La renouée du Japon

#### Le séneçon jacobée

Le séneçon jacobée est une plante très toxique pour le bétail. Elle se propage par les graines emportées par le vent. C'est la raison pour laquelle il est important de la combattre en ne laissant pas grainer les plantes. Il faut les arracher ou les faucher lors de la floraison puis les évacuer.



L'aspect de cette plante bisannuelle est plutôt plaisant, avec des fleurs jaunes. Elle peut faire de 30 cm à 1 m de hauteur lorsqu'elle fleurit, de fin mai à août. Le séneçon est surtout présent dans les prairies plutôt sèches. Toutes les parties de la plante sont toxiques, mais les fleurs ont les concentrations les plus élevées.

Parmi les plantes invasives, nous trouvons la renouée du Japon, introduite en Europe au début du 19<sup>ème</sup> siècle pour ses qualités esthétiques.

Malheureusement, elle s'est vite échappée des jardins. Elle constitue aujourd'hui dans le monde entier une menace pour la biodiversité.

On peut facilement la reconnaître grâce à :

- ses grandes tiges creuses, vertes ponctuées de rouge, hautes de 3 à 5 mètres
- ses larges feuilles d'un vert franc,
- ses grappes de petites fleurs blanches à jaune pâle en été.

Cette plante possède une bonne longueur d'avance sur ses concurrents végétaux en raison de son développement rapide, du peu de lumière sous son feuillage dense, des émissions de substances toxiques dans le sol et de son système racinaire très étendu. De ce fait, elle élimine toute concurrence végétale et prive ainsi la faune locale de son habitat naturel. Par ailleurs, très présente en bordure de cours d'eau, elle accélère l'érosion des berges. Enfin, elle uniformise les paysages, coupe les vues et empêche toute activité humaine dans les milieux qu'elle colonise (promenade, pêche, etc.).

C'est pourquoi, si vous constatez l'apparition de cette plante sur votre propriété il est conseillé de l'éradiquer avant qu'elle ne se développe.

